

MINISTÈRE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS ET AUX ENTREPRISES

SOMMAIRE

L'objectif du ministère des Services aux consommateurs et aux entreprises est d'être un chef de file mondial, attentif et innovateur dans le domaine du service à la clientèle, de la prestation électronique des services et de la protection du consommateur en offrant des produits de qualité favorisant l'établissement d'un marché équitable, sûr, dynamique et bien informé en Ontario.

Le ministère, ses organismes apparentés et ses partenaires accomplissent cette mission grâce à un ensemble de lois, de règlements et de pratiques destinés à : établir le cadre stratégique, fixer les normes, gérer le processus d'application de la loi, promouvoir la responsabilité partagée et les partenariats entre les secteurs public et privé, faire du ministère un centre de renseignements accessible et encourager l'autonomie du consommateur.

Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
\$		\$	\$
 FONCTIONNEMENT			
44 207 446	Programme d'administration du ministère ¹	43 955 440	45 222 002
52 755 200	Programme des enregistrements ^{2,3}	54 884 600	56 726 601
9 887 300	Programme de protection du consommateur, de sécurité publique et normes commerciales ⁴	9 091 600	9 790 705
36 114 000	Programme de réglementation des alcools et des jeux ⁵	36 739 200	35 388 419
35 942 900	Programme de prestation intégrée des services ⁶	29 607 400	27 173 616
178 906 846	Total du ministère - Fonctionnement	174 278 240	174 301 343
81 651 000	Moins : Mandats spéciaux	85 135 000	-
65 246	Moins : Crédits législatifs	62 840	2 445 477
97 190 600	< TOTAL À VOTER - FONCTIONNEMENT	89 080 400	171 855 866
178 906 846	Total du ministère - Fonctionnement		
(24 000)	Redressements de créances irrécouvrables		
178 882 846	TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS		

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS ET AUX ENTREPRISES

- NOTES -

MINISTÈRE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS ET AUX ENTREPRISES

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

CRÉDIT et poste	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Redressements - Compt. caisse à compt. exerc.	Prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	Variat.	
					prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.	
	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	
FONCTIONNEMENT						
801	Programme d'administration du ministère					
1	Administration du ministère ¹	43,9	(0,3)	43,6	44,2	0,5
L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	-	-	-	-	-
L	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	-	-	-	-	-
L	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i>	-	-	-	-	-
		<u>44,0</u>	<u>(0,3)</u>	<u>43,7</u>	<u>44,2</u>	<u>0,5</u>
802	Programme des enregistrements					
1	Administration du programme ²	2,0	(0,1)	2,0	2,7	0,8
2	Services d'enregistrement ³	52,8	(1,3)	51,6	50,0	(1,6)
L	Contribution de la Couronne au Régime de retraite des juges, <i>Loi sur l'enregistrement des actes</i>	-	-	-	-	-
L	Demandes d'indemnisation adressées à la Caisse d'assurance des droits immobiliers	-	-	-	-	-
		<u>54,9</u>	<u>(1,3)</u>	<u>53,6</u>	<u>52,8</u>	<u>(0,8)</u>
803	Programme de protection du consommateur, de sécurité publique et normes commerciales					
1	Administration du programme	0,6	-	0,5	0,6	-
2	Normes et services relatifs au marché ⁴	5,8	(0,1)	5,6	6,4	0,8
3	Secteur tertiaire	1,6	-	1,6	1,7	0,2
4	Tribunal d'appel en matière de permis	1,2	-	1,1	1,2	-
		<u>9,1</u>	<u>(0,2)</u>	<u>8,9</u>	<u>9,9</u>	<u>1,0</u>
804	Programme de réglementation des alcools et des jeux					
1	Commission des alcools et des jeux de l'Ontario ⁵	36,7	(1,1)	35,7	36,1	0,4
		<u>36,7</u>	<u>(1,1)</u>	<u>35,7</u>	<u>36,1</u>	<u>0,4</u>
805	Programme de prestation intégrée des services					
1	Prestation intégrée des services ⁶	29,6	(0,5)	29,1	35,9	6,8
		<u>29,6</u>	<u>(0,5)</u>	<u>29,1</u>	<u>35,9</u>	<u>6,8</u>
	Total du ministère - Fonctionnement	174,3	(3,3)	171,0	178,9	7,9

Note : Les montants ont été arrondis à la centaine de millier de dollars la plus proche et les montants inférieurs à cinquante mille dollars ramenés à zéro. Il est possible que les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments parce qu'ils ont été arrondis.

Redressements de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice - À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs étaient préparés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. On décrit dans les notes qui suivent les redressements qui augmentent ou diminuent les montants de 2002-2003 pour les présenter selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans cet état de rapprochement. La présentation des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 selon la méthode de la comptabilité d'exercice n'est pas un retraitement officiel, mais une approximation où ne figurent que les principaux redressements imputés à l'exercice, tels que requis pour pouvoir comparer le Budget des dépenses 2003-2004 à celui de 2002-2003 à partir de la même méthode de comptabilité. (Note : les redressements inférieurs à 0,05 million de dollars n'apparaissent pas.)

en millions de \$

- (0,3) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- (0,1) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.

MINISTÈRE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS ET AUX ENTREPRISES**RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE**

3. (1,3) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
4. (0,1) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
5. (1,1) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
6. (0,5) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.

(3,3) << Total des redressements

MINISTÈRE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS ET AUX ENTREPRISES

SOMMAIRE

Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
\$		\$	\$
IMMOBILISATIONS			
854 500	Programme des enregistrements	509 600	-
854 500	Total du ministère - Immobilisations	509 600	-
471 300	Moins : Mandats spéciaux	500 000	-
<u>383 200</u>	< TOTAL À VOTER - IMMOBILISATIONS	<u>9 600</u>	<u>-</u>
854 500	Total du ministère - Immobilisations		
<u>854 500</u>	TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS		

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS ET AUX ENTREPRISES

- NOTES -

MINISTÈRE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS ET AUX ENTREPRISES

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

CRÉDIT et poste		Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Redressements - Compt. caisse à compt. exerc.	Prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	Variat. prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.
		en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$
IMMOBILISATIONS						
802	Programme des enregistrements					
3	Immobilisations - locaux	0.5	-	0.5	0.9	0.3
		0.5	-	0.5	0.9	0.3
	Total du ministère - Immobilisations	0.5	-	0.5	0.9	0.3

Note : Les montants ont été arrondis à la centaine de millier de dollars la plus proche et les montants inférieurs à cinquante mille dollars ramenés à zéro. Il est possible que les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments parce qu'ils ont été arrondis.

Redressements de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice - À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs étaient préparés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. On décrit dans les notes qui suivent les redressements qui augmentent ou diminuent les montants de 2002-2003 pour les présenter selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans cet état de rapprochement. La présentation des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 selon la méthode de la comptabilité d'exercice n'est pas un retraitement officiel, mais une approximation où ne figurent que les principaux redressements imputés à l'exercice, tels que requis pour pouvoir comparer le Budget des dépenses 2003-2004 à celui de 2002-2003 à partir de la même méthode de comptabilité. (Note : les redressements inférieurs à 0,05 million de dollars n'apparaissent pas.)

pas de redressements entre la comptabilité de caisse et la comptabilité d'exercice

MINISTÈRE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS ET AUX ENTREPRISES

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE :

Ce programme a pour objet de fournir des services d'administration et de soutien aux programmes du ministère.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
801		PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE		
FONCTIONNEMENT				
1	44 158 200	Administration du ministère ¹	43 908 600	45 176 525
L	36 057	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	35 006	33 987
L	12 189	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	11 834	11 490
L	1 000	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i>	-	-
	<u>44 207 446</u>	Total - Fonctionnement	<u>43 955 440</u>	<u>45 222 002</u>
	20 963 100	Moins : Mandats spéciaux	21 248 000	-
	49 246	Moins : Crédits législatifs	46 840	45 477
	<u>23 195 100</u>	Montant à voter	<u>22 660 600</u>	<u>45 176 525</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS ET AUX ENTREPRISES

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT			
Administration du ministère (801-1)		\$	
Traitements et salaires	7 359 200		
Avantages sociaux	975 500		
Transports et communications	381 400		
Services	35 507 900		
Fournitures et matériel	301 300		
	<u>44 525 300</u>		
Moins : Recouvrements	367 100		
	<u>44 158 200</u>		
<i>Bureau principal</i>		\$	
Traitements et salaires	948 300		
Avantages sociaux	155 000		
Transports et communications	77 200		
Services	100 900		
Fournitures et matériel	56 800		
	<u>1 338 200</u>		
<i>Services financiers et administratifs</i>		\$	
Traitements et salaires	3 812 700		
Avantages sociaux	440 100		
Transports et communications	83 900		
Services	24 250 900		
Fournitures et matériel	95 000		
	<u>28 682 600</u>		
Moins : Recouvrements	367 100		
	<u>28 315 500</u>		
<i>Ressources humaines</i>		\$	
Traitements et salaires	780 500		
Avantages sociaux	130 100		
Transports et communications	95 400		
Services	27 200		
Fournitures et matériel	19 000		
	<u>1 052 200</u>		
<i>Services de communication</i>		\$	\$
Traitements et salaires	1 008 500		
Avantages sociaux	124 700		
Transports et communications	70 900		
Services	355 900		
Fournitures et matériel	76 000		
	<u>1 636 000</u>		
<i>Analyse et planification</i>		\$	
Traitements et salaires	800 200		
Avantages sociaux	125 600		
Transports et communications	19 900		
Services	14 600		
Fournitures et matériel	27 900		
	<u>988 200</u>		
<i>Services juridiques</i>		\$	
Traitements et salaires	9 000		
Transports et communications	21 700		
Services	2 761 300		
Fournitures et matériel	22 000		
	<u>2 814 000</u>		
<i>Services de vérification</i>		\$	
Transports et communications	12 400		
Services	509 700		
Fournitures et matériel	4 600		
	<u>526 700</u>		
<i>Systèmes d'information</i>		\$	
Services	7 487 400		
	<u>7 487 400</u>		
Crédits législatifs			
Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>			36 057
Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i> ..			12 189
Autres opérations			
Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i>			1 000
			<u>49 246</u>
Total (Fonctionnement) - Programme d'administration du ministère			<u>44 207 446</u>

MINISTÈRE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS ET AUX ENTREPRISES

PROGRAMME DES ENREGISTREMENTS :

Ce programme assure l'enregistrement des documents et des plans relatifs à la propriété et au grèvement des biens immobiliers, l'enregistrement des contrats de vente conditionnelle, des hypothèques mobilières et d'autres documents portant sur des biens meubles donnés en garantie. Il enregistre et tient également à jour les renseignements sur les naissances, les adoptions, les mariages, les décès et les changements de nom légaux pour déterminer les droits et obligations des particuliers en matière de santé, de programmes sociaux, de soutien à l'enfance, de citoyenneté et d'application de la loi. Il administre aussi l'identification ou la création juridique de presque toutes les entreprises et entités sans but lucratif opérant en Ontario et permet au public d'avoir accès aux renseignements sur l'enregistrement de ces entités.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
802		PROGRAMME DES ENREGISTREMENTS		
FONCTIONNEMENT				
1	2 748 300	Administration du programme ²	2 034 600	2 138 326
2	49 990 900	Services d'enregistrement ³	52 834 000	52 188 275
L	15 000	Contribution de la Couronne au Régime de retraite des juges, <i>Loi sur l'enregistrement des actes</i>	15 000	-
L	1 000	Demandes d'indemnisation adressées à la Caisse d'assurance des droits immobiliers	1 000	2 400 000
	<u>52 755 200</u>	Total - Fonctionnement	<u>54 884 600</u>	<u>56 726 601</u>
	24 819 400	Moins : Mandats spéciaux	27 116 000	-
	16 000	Moins : Crédits législatifs	16 000	2 400 000
	<u>27 919 800</u>	Montant à voter	<u>27 752 600</u>	<u>54 326 601</u>
IMMOBILISATIONS				
3	854 500	Immobilisations - locaux	509 600	-
	854 500	Total - Immobilisations	509 600	-
	471 300	Moins : Mandats spéciaux	500 000	-
	<u>383 200</u>	Montant à voter	<u>9 600</u>	<u>-</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS ET AUX ENTREPRISES

PROGRAMME DE PROTECTION DU CONSOMMATEUR, DE SÉCURITÉ PUBLIQUE ET NORMES COMMERCIALES :

Ce programme s'occupe de l'élaboration des politiques centrales du ministère et fixe les règles en matière de gouvernance, de responsabilité et de gestion des relations touchant les organismes, les autorités administratives et autres partenaires du ministère dans la prestation des services. Le programme procède aussi à l'enregistrement des entreprises en vertu de diverses lois visant la protection du consommateur, et confie à certains groupes de cette industrie la responsabilité et les moyens de se régler eux-mêmes. Le Tribunal d'appel en matière de permis entend les appels relatifs à la délivrance des permis, à l'enregistrement des entreprises et aux décisions en matière d'indemnisation.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
803		PROGRAMME DE PROTECTION DU CONSOMMATEUR, DE SÉCURITÉ PUBLIQUE ET NORMES COMMERCIALES		
FONCTIONNEMENT				
1	554 600	Administration du programme	564 900	547 545
2	6 434 400	Normes et services relatifs au marché ⁴	5 754 800	6 007 959
3	1 738 800	Secteur tertiaire	1 607 400	2 299 519
4	1 159 500	Tribunal d'appel en matière de permis	1 164 500	935 682
	<u>9 887 300</u>	Total - Fonctionnement	<u>9 091 600</u>	<u>9 790 705</u>
	5 561 900	Moins : Mandats spéciaux	4 996 000	-
	<u>4 325 400</u>	Montant à voter	<u>4 095 600</u>	<u>9 790 705</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS ET AUX ENTREPRISES

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		Secteur tertiaire (803-3)	\$
Administration du programme (803-1)	\$		
Traitements et salaires	429 300	Traitements et salaires	1 055 300
Avantages sociaux	70 300	Avantages sociaux	321 500
Transports et communications	15 000	Transports et communications	20 000
Services	25 000	Services	818 800
Fournitures et matériel	15 000	Fournitures et matériel	25 000
	<u>554 600</u>		<u>2 240 600</u>
Normes et services relatifs au marché (803-2)		Moins : Recouvrements	<u>501 800</u>
Traitements et salaires	4 186 900		<u>1 738 800</u>
Avantages sociaux	686 600	Tribunal d'appel en matière de permis (803-4)	
Transports et communications	342 100	Traitements et salaires	633 800
Services	1 061 800	Avantages sociaux	113 600
Fournitures et matériel	177 000	Transports et communications	94 200
	<u>6 454 400</u>	Services	282 000
Moins : Recouvrements	<u>20 000</u>	Fournitures et matériel	35 900
	<u>6 434 400</u>		<u>1 159 500</u>
		Total (Fonctionnement) - Programme de protection du consommateur, de sécurité publique et normes commerciales	<u><u>9 887 300</u></u>

MINISTÈRE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS ET AUX ENTREPRISES

PROGRAMME DE RÉGLEMENTATION DES ALCOOLS ET DES JEUX :

Ce programme établit un cadre réglementaire, il fixe et fait appliquer les normes régissant certains secteurs d'activités particuliers par le biais de la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario. Il gère une base de données regroupant les plaintes des consommateurs, effectue des inspections et mène des enquêtes relativement aux pratiques commerciales douteuses et fait appliquer la loi, au besoin. Son mandat est également de protéger le consommateur et de fixer des normes pour régir les secteurs où le risque d'activités criminelles et le coût social potentiel sont élevés (casinos et alcools, par exemple).

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
804		PROGRAMME DE RÉGLEMENTATION DES ALCOOLS ET DES JEUX		
 FONCTIONNEMENT				
1	36 114 000	Commission des alcools et des jeux de l'Ontario ⁵	36 739 200	35 388 419
	36 114 000	Total - Fonctionnement	36 739 200	35 388 419
	16 664 700	Moins : Mandats spéciaux	18 052 000	-
	<u>19 449 300</u>	Montant à voter	<u>18 687 200</u>	<u>35 388 419</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS ET AUX ENTREPRISES

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES
FONCTIONNEMENT

Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (804-1)	\$
Traitements et salaires	28 401 700
Avantages sociaux	4 380 800
Transports et communications	2 414 700
Services	3 524 500
Fournitures et matériel	2 057 400
	<u>40 779 100</u>
Moins : Recouvrements	4 665 100
	<u>36 114 000</u>
Total (Fonctionnement) - Programme de réglementation des alcools et des jeux	<u><u>36 114 000</u></u>

MINISTÈRE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS ET AUX ENTREPRISES

PROGRAMME DE PRESTATION INTÉGRÉE DES SERVICES :

Ce programme joue un rôle de premier plan au sein de la fonction publique pour réaliser la vision du gouvernement consistant à offrir des services intégrés de qualité aux entreprises et aux particuliers. Il fournit de nombreux services par le biais de Publications Ontario, des Services d'accès aux renseignements, des Centres d'information du gouvernement, et d'Entreprises branchées de l'Ontario. Le programme offrira aux particuliers (par l'intermédiaire d'un consortium du secteur privé) divers services et produits intégrés du gouvernement par voie électronique, tels que : lois en vigueur et publications officielles; possibilité de changer son adresse auprès de plusieurs ministères, renouvellement des cartes de plein air et des vignettes de plaque d'immatriculation, etc.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
805		PROGRAMME DE PRESTATION INTÉGRÉE DES SERVICES		
 FONCTIONNEMENT				
1	35 942 900	Prestation intégrée des services ⁶	29 607 400	27 173 616
	35 942 900	Total - Fonctionnement	29 607 400	27 173 616
	13 641 900	Moins : Mandats spéciaux	13 723 000	-
	<u>22 301 000</u>	Montant à voter	<u>15 884 400</u>	<u>27 173 616</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS ET AUX ENTREPRISES

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT				<i>Services d'accès aux renseignements</i>	
	\$		\$		\$
Prestation intégrée des services (805-1)					
Traitements et salaires	12 270 600	Traitements et salaires	1 952 800		
Avantages sociaux	1 934 800	Avantages sociaux	305 600		
Transports et communications	1 256 600	Transports et communications	75 700		
Services	25 141 500	Services	383 700		
Fournitures et matériel	2 545 200	Fournitures et matériel	275 100		
	<u>43 148 700</u>		<u>2 992 900</u>		
Moins : Recouvrements	7 205 800	Moins : Recouvrements	290 000		
	<u>35 942 900</u>				<u>2 702 900</u>
<i>Gestion des programmes</i>	\$	<i>Publications Ontario</i>	\$		
Traitements et salaires	6 125 800	Traitements et salaires	1 423 300		
Avantages sociaux	913 400	Avantages sociaux	253 100		
Transports et communications	569 700	Transports et communications	397 500		
Services	22 927 800	Services	930 400		
Fournitures et matériel	664 500	Fournitures et matériel	1 555 000		
	<u>31 201 200</u>		<u>4 559 300</u>		
Moins : Recouvrements	3 220 200	Moins : Recouvrements	3 695 600		
	<u>27 981 000</u>				<u>863 700</u>
<i>Centres d'information du gouvernement</i>	\$	Total (Fonctionnement) - Programme de prestation intégrée des services			<u>35 942 900</u>
Traitements et salaires	2 768 700				
Avantages sociaux	462 700				
Transports et communications	213 700				
Services	899 600				
Fournitures et matériel	50 600				
	<u>4 395 300</u>				

